

Atteintes sensorielles chez les personnes âgées: un défi pour tous

Muriel Blommaert
Directrice du service spécialisé en surdicécité

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

Nos 5 sens

- systèmes de récepteurs de la perception
- chacun leur rôle + complémentarité
- fournissent des milliers d'informations par jour



La vue et l'ouïe sont nos deux sens de perception à distance.

Fonctions: contrôle de notre environnement, sécurité dans les déplacements, accès aux informations nécessaires à nos activités quotidiennes, communication et d'interaction avec autrui, ...

Ces deux sens ont une grande influence sur les possibilités de **participation** et d'**intégration sociale**.

Atteintes sensorielles liées à l'âge

Avec l'âge pratiquement toutes nos capacités sensorielles diminuent. La plupart du temps, il s'agit d'une dégénérescence progressive, considérée comme « normale » par la personne concernée, son entourage et les professionnels de la santé.

=> rarement évalué et diagnostiqué

Pas de guérison ≠ rien à faire - conception du handicap

Mais peut-on parler de « handicap »?

Combien de personnes sont effectivement concernées?



Handicap: théorie et réalité

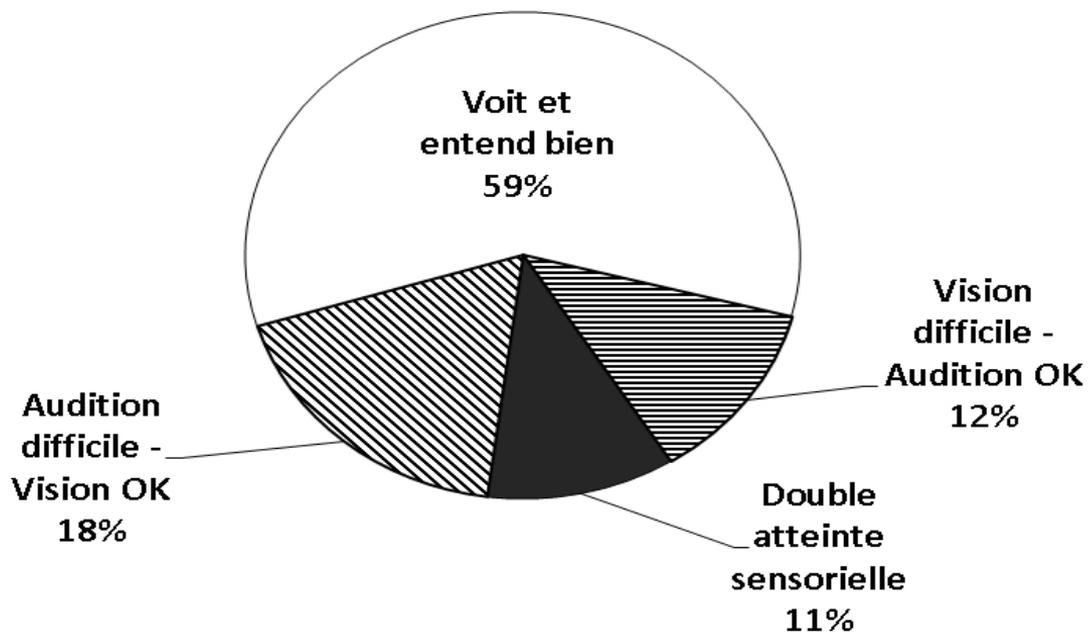
2 modèles: modèle médical (ou individuel) et modèle social

Si l'évaluation objective des atteintes et des capacités restantes est importante, ces chiffres ne sont pas exactement le reflet de la réalité quotidienne des personnes concernées.

L'environnement, le comportement de l'entourage, l'état de fatigue de la personne ou d'autres problèmes de santé peuvent aggraver ou atténuer les effets des atteintes au niveau fonctionnel.

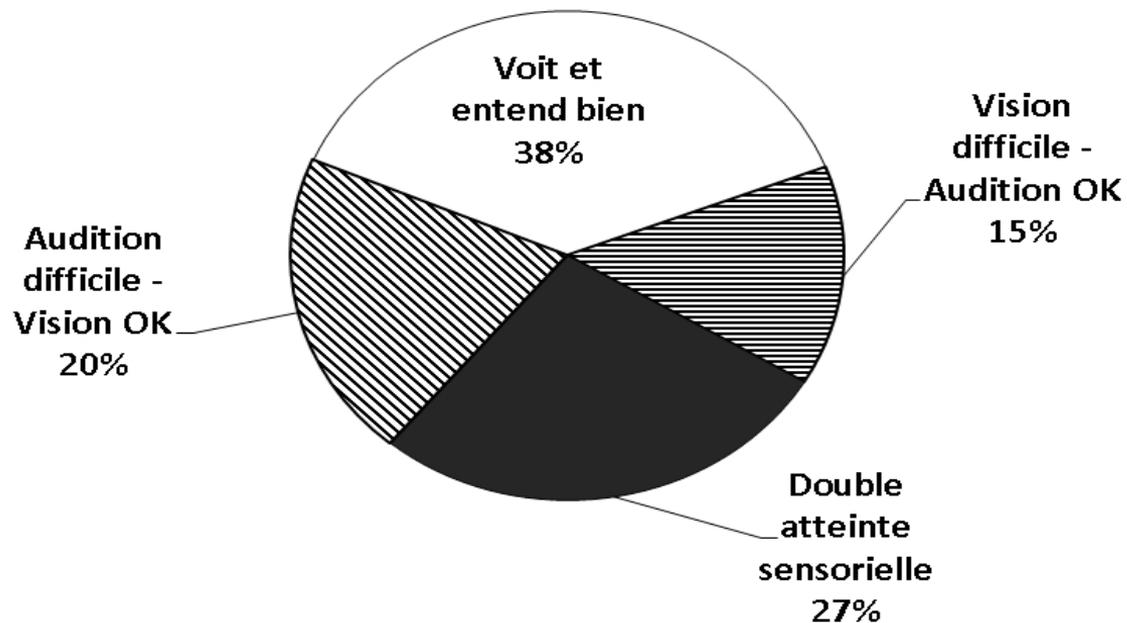
L'intensité du handicap peut donc varier fortement au cours d'une même journée en fonction du contexte.

Déficiences sensorielles chez les personnes avec soins à domicile



Source: Vision et audition dans les soins à domicile et stationnaires, UCBA, Spring, 2017

Déficiences sensorielles dans les EMS



Source: Vision et audition dans les soins à domicile et stationnaires, UCBA, Spring, 2017

Le défi

- Le nombre de personnes âgées est en augmentation et une grande partie d'entre elles sont concernées par des atteintes sensorielles.
- Ces atteintes sont peu visibles (stratégies, adaptation, renoncement).
- Elles sont évolutives – processus de deuil répétitif – fragilité ++
- En l'absence de diagnostic, les symptômes risquent d'être confondus avec ceux d'un début de démence.
- Les atteintes sensorielles ne sont pas mortelles, mais elles ont un impact fort sur la qualité de vie, l'intégration et la participation.

Le défi

- La participation du patient au processus de soin n'est possible que si ses atteintes sensorielles sont prises en compte.
- Pour garantir des soins de qualité, il est nécessaire que l'environnement soit adapté et que les professionnels de la santé soient sensibilisés aux enjeux des déficiences sensorielles.



Quelques pistes pour identifier une atteinte visuelle



Lire le journal –
regarder TV

Reconnaître les
visages

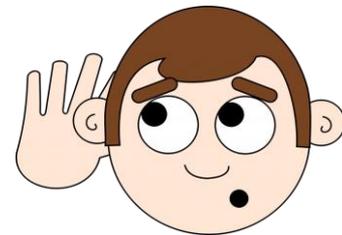
Quelle heure est-
il?

Retrouver objets
égarés

Déplacements

Le cas échéant, orientez la personne chez un **ophtalmologue**, puis auprès du **service cantonal spécialisé**.

Quelques pistes pour identifier une atteinte auditive



Compréhension de la parole

Volume radio / TV

Discussions en groupe

Bruits ambiants

Entendre la porte

Le cas échéant, orientez la personne chez un **ORL**, puis auprès d'un **audioprothésiste** si l'appareillage est conseillé.

Mesures de base en cas d'atteinte visuelle

- Toutes les informations écrites en **gros** caractères
- Un bon éclairage
- Des contrastes clairs-foncés
- Ne pas déplacer les objets personnels
- Se présenter lorsqu'on entre en contact avec la personne
- Donner oralement toutes les informations utiles que la personne ne peut pas percevoir visuellement
- Moyens auxiliaires (optiques / AVJ)
- Prévention des chutes

Mesures de base en cas d'atteinte auditive

- Communication adaptée (attention, volume, articulation, sujet, groupe, bruits, vérifier la compréhension)
www.voirpourcomprendre.ch
- Moyens auxiliaires (utilisation et entretien)
- Pour les institutions, utiliser une boucle magnétique ou un système FM lors des activités de groupe
- Les personnes sourdes communiquant en langues des signes ont droit à des interprètes www.procom-deaf.ch

Atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe

Les personnes ayant une atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe se trouvent dans une situation tout à fait particulière, car **la compensation d'un sens par l'autre n'est plus possible** ou en tout cas est très réduite. Quel que soit le degré des atteintes, on parle en général de « **surdicécité** » et on considère qu'il s'agit d'un handicap spécifique et non de l'addition de deux handicaps.

$$1+1=3$$

Toutes les personnes atteintes de surdité rencontrent des difficultés dans les domaines suivants:

- **La communication** (directe ou à distance, personne connue ou inconnue, à 2 ou en groupe)
- **L'accès à l'information** (médias, évolution société, environnement, relations sociales)
- **La mobilité** (accès aux informations sonores ou visuelles, difficulté à demander de l'aide)

=> Besoin élevé en assistance

Elles ont besoin de **plus de temps** et de concentration pour accomplir une tâche, ce qui engendre de la **fatigue**. Le manque de contrôle sur l'environnement crée un **stress** constant. Le risque de repli sur soi, d'**isolement social** et de **dépression** est grand.

Mesures de base en cas d'atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe

- Toutes les mesures citées précédemment sont valables
- Prévoir assez de temps (au moins 2x plus que normal)
- Demander à la personne quels sont ses besoins pour une communication efficace
- Ne jamais parler et montrer quelque chose en même temps, mais séparer ces actions
- Vérifier régulièrement la compréhension
- A la fin résumer les contenus principaux et voir avec la personne si elle souhaite les recevoir par écrit, par mail,...

Selon les besoins, contacter le service spécialisé en surdicécité de l'UCBA. Voir aussi www.sensus60plus.ch

Qui devrait appliquer ces diverses mesures?

L'entourage direct de la personne, soit son conjoint, ses enfants et tous ceux qui ont des contacts réguliers avec elle.

Dans un environnement de soins, tous les professionnels en contact avec la personne concernée, soit les médecins, les infirmières, les aides soignantes, les femmes de ménage, le personnel de la cafétéria, l'ergo, le physio, etc.

=> Transmission des informations

Atteintes sensorielles chez les personnes âgées: un défi pour qui?

- **Pour tous les professionnels de la santé**: connaître, comprendre, identifier, orienter, adapter sa manière de travailler
- **Pour les écoles / universités** qui forment ces professionnels: accorder de la place dans la formation pour ces thèmes
- **Pour les politiciens**
 - améliorer la prise en compte des atteintes sensorielles au niveau des assurances sociales (p.ex. : API, moyens auxiliaires)
 - Adapter les budgets pour répondre à ces besoins, y compris dotation en personnel suffisante

- **Pour les personnes concernées**: informer clairement sur ses atteintes et ses besoins
- **Pour les organisations et services spécialisés** dans le domaine du handicap sensoriel: poursuivre l'effort d'information, renforcer les liens avec le domaine de la santé, répondre à une demande croissante
- **Pour la société en général**: poursuivre l'évolution vers un monde sans barrière en conciliant les divers besoins



Soutien et informations

- Dans chaque canton il existe un service spécialisé pour personnes handicapées de la vue (service social, réadaptation, moyens auxiliaires, ...); liste sur www.ucba.ch/contact
- Dans chaque canton il existe un service spécialisé pour personnes sourdes ou malentendantes (Pro Infirmis, Emera ou autre); voir aussi www.ecoute.ch
- Le service spécialisé en surdicécité est actif dans tout le pays. L'équipe de Lausanne intervient dans toute la Suisse romande (service social, réadaptation, moyens auxiliaires, activités de loisirs adaptées, assistance et accompagnement)
Toutes les infos sur www.surdicécité.ch

Pour aller plus loin...

- La plupart de ces services proposent aussi des formations / sensibilisations pour les professionnels.
- Études UCBA et documentation diverses en lien avec le handicap visuel et la surdicécité, www.ucba.ch/infotheque
- www.malvoir-bienvivre.ch
- www.sensus60plus.ch au sujet des atteintes sensorielles chez les personnes âgées; voir aussi les différents liens sur les atteintes visuelles et les atteintes auditives
- www.surdicécité.ch